... dans le club de discussion du parti communiste de l'U.R.S.S. à Leningrad. Trente personnes ... furent blessées. Les documents laissés par les malfaiteurs indiquent également l'origine ... de ces actes terroristes simultanément en plusieurs endroits de l'U.R.S.S. Des incendies furent allumés dans des fabriques, usines et entrepôts militaires.

A la fin du mois de mai, à Leningrad, un entrepôt de poudre à canon fut incendié. L'auteur de l'incendie était un chef de magasin nommé Uaild, originaire d'Esthonie, et qui travaillait d'après les instructions d'agents esthoniens du Gouvernement anglais.

On découvrit également différents cas de détérioration d'outillages de fabriques et d'usine. L'enquête effectuée établit le dessein criminel prémédité.

Il est donc parfaitement évident que le Gouvernement anglais prépare la guerre contre l'U.R.S.S., et a recours à tous les moyens et à toutes les mesures, pour empêcher les peuples de l'U.R.S.S. à se livrer à leurs travaux paisibles. Il est bien caractéristique que toutes ces tentatives, faites par des aventuriers, n'ont aucune racine dans l'U.R.S.S. elle-même.

Le Gouvernement soviétique défend son œuvre de labeur et d'édification pacifique avec assurance, mais il considère comme de son devoir, tout en continuant son œuvre avec une énergie redoublée, de mettre à nu devant l'humanité entière, et en premier lieu devant les peuples de son propre pays, la politique antisoviétique du Cabinet britannique et de ses agents.

Le projet de paix perpétuelle entre la France et les Etats-Unis

Washington, 9 Juin. — Rien d'un caractère officiel n'est parvenu au département d'Etat, concernant les avances qui auraient été faites par M. Briand aux Etats-Unis, en vue de la conclusion d'un traité de paix perpétuelle.

Seul un rapport de M. Myron T. Herrick mentionnant la conversation qu'il a eue à ce sujet avec M. Briand, a été faite ; elle serait étudiée.

Cependant on fait remarquer que les accords d'arbitrage conclus en 1914, constituent virtuellement des traités de paix, puisque tout différend pouvant s'élever entre la France et les Etats-Unis, doit être soumis à un tribunal international permanent.

AU SENAT

Le projet de loi sur les assurances sociales

Le rapport du docteur Chauveau

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Paul Doumer. On dépose de nombreux rapports ou projets.

LE PROJET DE LOI SUR LES ASSURANCES SOCIALES

M. le Dr Chauveau développe son rapport sur le projet voté par la Chambre, relatif aux assurances sociales. Faisant l'historique du problème, il indique qu'on attend encore une solution.

Le projet vise le risque social qui atteint le travailleur dans sa capacité de production. Il comprend la maladie, l'invalidité, le décès, la maternité, le chômage involontaire. Il y aura triple contribution de l'ouvrier, du patron, de la collectivité. Les assurances sociales permettront à l'Etat de réaliser un bénéfice important sur ses dépenses d'assistance.

Le projet utilise facultativement les caisses primaires, les caisses professionnelles et les caisses mutualistes.

Le rapporteur précise ensuite pourquoi la Commission a amendé le texte de la Chambre. C'est ainsi que l'existence de catégories pour les prestations lui a paru inéquitable.

Pour ce qui concerne l'assurance-maladie, la rémunération des médecins sera assurée par la caisse, conformément à des contrats passés avec les syndicats professionnels.

Le rapporteur en arrive au risque invalidité. — Nous considérons comme invalide, dit-il, tout travailleur assuré qui, au bout de six mois de traitement pour maladie, se trouve avoir au moins deux tiers d'incapacité de travail. Il restera considéré comme invalide tant que son invalidité ne sera pas tombée au-dessous de 50 %.

La pension d'invalidité atteindra, en période normale, au moins 40 % du salaire.

Le Dr Chauveau explique ensuite comment fonctionne le contentieux, l'Office national et les offices régionaux.

La séance est suspendue.

A la reprise, le docteur Chauveau poursuit son exposé, en traitant le système financier: Nous avons posé, dit-il, le principe de ne demander à l'Etat aucun nouveau sacrifice. Dans toutes nos évaluations, nous avons pris comme base, la moyenne des salaires.

Les recettes atteindront quatre milliards et demi, auxquels il faut ajouter les crédits des retraites ouvrières et diverses autres ressources; au total on peut tabler sur cinq milliards. Sur 10 % 4.27 sont pris pour la répartition, et 5.73 sont attribués à la capitalisation.

Il n'y a de difficultés réelles d'équilibre que pour la période transitoire. En période normale il faut trente ans de versements pour jouir des pensions. Les trente ans de versements ne pourront être atteints par ceux qui ont aujourd'hui, plus de trente ans d'âge. Il y a là un déficit à prévoir pour assurer le paiement anticipé des pensions.

Nous avons constitué un organisme spécial qui aura 1.209 millions de ressources, et ne donnera que 961 millions.

La caisse de capitalisation, poursuit le docteur Chauveau, servira à des œuvres d'hygiène et de santé publique. La trésorerie du fonds de majoration est distincte de la caisse de capitalisation. Ce fonds est assuré d'excédents de recettes et à la quinzième année, il pourra posséder une réserve de 5.461 millions, qui lui fournira d'importants revenus:

Je peux vous affirmer, Messieurs, que financièrement, l'œuvre tiendra. Je vous demande de ne toucher qu'avec précaution à notre œuvre. (Applaudissements).

Le rapporteur répond ensuite aux objections qui se sont produites notamment du côté patronal.

M. Chauveau conclut en affirmant sa foi ardente dans l'œuvre entreprise et sa confiance dans son succès.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance fixée à demain, vendredi, à 15 h. La séance est levée à 18 h. 25.

LE PRIX DU PAIN DANS LE NORD

La Commission des farines propose de mettre le pain à 2 fr. 25

En l'absence de M. Leroy, secrétaire général, c'est M. Querron, sous-préfet, qui présida jeudi, la Commission des farines à la Préfecture du Nord.

La séance dura plus d'une heure et se passa en discussions d'ailleurs courtoises, mais très ardues, sur les prix actuels des farines.

La Commission se sépara en proposant au Préfet le fixer le prix du pain à 2 fr. 25 le kilo à partir de lundi.

LES FONCTIONNAIRES

ne sont pas satisfaits du salaire de base adopté par le Gouvernement

Paris, 9 juin. — Les fonctionnaires et travailleurs des services publics se sont réunis. Ils ont voté un ordre du jour repoussant les conclusions de la sous-commission Martin et condamnant l'attitude des représentants de la Fédération, auxquels ils reprochent de s'être prêtés à une opération d'étranglement en comité secret et de s'être soustraits au contrôle syndical pour placer les catégories sacrifiées devant le fait accompli.

Ils ne se tiennent pas satisfaits par la revalorisation de base à 8.000 francs. Ils demandent la convocation immédiate de la Commission plénière des traitements, le vote d'urgence de crédits provisionnels, la revalorisation sur la base de 10.800 francs, c'est-à-dire l'ajustement à l'indice 600.

LE CONGRÈS DES ROTARIENS A OSTENDE

Les Rotariens ont tenu, jeudi, une séance de travail, sous la présidence de M. Royers.

A midi, un déjeuner a réuni le secrétariat des différents rotary.

Le soir, un dîner a eu lieu, auquel ont assisté les Rotariens de France, de Suisse, de Belgique et d'Espagne.

Un pénible incident

Le président du Rotary d'Oslo, M. Borsberg, est mort subitement mercredi, vers 11 heures du soir, au cours d'un dîner à bord du vapeur « Rosch-Olav », l'ancien yacht de la reine Alexandra.

PARTI DEMOCRATE POPULAIRE

Le Comité départemental se réunira à Lille le dimanche 12 juin à 10 h., salle du Coq Lillois, 109, rue Nationale, à Lille (entrée par le boulevard de la Liberté).

Ordre du jour très important. Les délégués ainsi que tous les adhérents sont invités.

AUX MEMBRES DE LA MUTUELLE « LA FAMILLE »

La construction d'habitations par la loi Ribot

On nous prie d'insérer:

Grâce à l'obligeance du Conseil d'administration de la Maison Wattrelosienne, les adhérents de l'importante Mutuelle La Famille, quelque soit le lieu de leur résidence actuelle, vont pouvoir, dans la limite des disponibilités, faire construire leur maison sur le territoire de Wattrelos.

Les adhérents que cette questions intéresse sont priés de s'adresser sans tarder pour tous renseignements à la permanence de la Section de Roubaix, de la mutuelle La Famille, 39, rue Henri-Carrette, munis de leur livret mutualiste et de leur livret de mariage, tous les jours ouvrables de 5 à 7 heures.

UNE EXCURSION-PÈLERINAGE DES ANCIENS DES 165e ET 365e R.I.

Les anciens des 165e et 365e R.I. effectuent chaque année un grand pèlerinage aux différents champs de bataille où leurs régiments se distinguèrent particulièrement.

Profitant des fêtes de la Pentecôte et du concours des membres possédant une voiture, ils partirent de Lille samedi matin, pour une randonnée de 700 kilomètres, au nombre d'une soixantaine.

Ils se rendirent à Reims, aux monts de Champagne et dans le Laonnais. En souvenir de ce pieux pèlerinage, ils déposèrent trois magnifiques écussons au sommet du Mont Haut, au monument des Armées de Champagne à la ferme de Navarin et au monument du Chemin des Dames.

Les paquebots de la ligne Dunkerque-Tilbury ont inauguré un service postal

Outre 48 passagers arrivés à Paris, le paquebot « Alsacien » a embarqué mercredi à 0 h. 15, 16 sacs postaux à destination de l'Angleterre.

D'autre part, le paquebot « Flamand » a amené mercredi matin, à Dunkerque, 23 passagers et six sacs postaux.

Une grave collision d'autos près de Caudry

Un mort. — Huit blessés dont deux grièvement

Un terrible accident d'automobile s'est produit à la tombée de la nuit, au carrefour des routes de Caudry à Bertry et de Montigny à Audencourt, sur le territoire de Caudry.

Une torpédo conduite par son propriétaire, M. Léonce Direz, 48 ans, commerçant, rue Centrale, à Caudry et dans laquelle se trouvaient Mme Vve Direz-Lamuirault, 75 ans et M. et Mme Henri Louys-Direz, venant de Montigny, est entrée en collision avec une autre voiture. Celle-ci était pilotée par M. Léon Robert, de Reumont, ayant près de lui Mlles Marthe Robert, Raymonde Poulain, Marie Lévêque et M. Henri Robert.

Sous le choc violent, l'auto de M. Robert se cabrant, alla frapper de ses quatre roues le pignon de l'estaminet de M. Delpierre, puis se renversa sur le côté gauche, tandis que l'autre voiture, après avoir fait un tête-à-queue complet, versait sur le côté par suite de l'éclatement des deux pneus du côté droit.

Des témoins accoururent et s'empressèrent de relever sur ses roues la voiture de M. Robert, afin de dégager plusieurs de ses occupants. A terre gisaient: M. Henri Robert qui, le thorax défoncé, avait été tué sur le coup, puis Mlle Poulain, blessée grièvement aux jambes et aux pieds. La tête prise dans les ferrures de la capote, Mlle Marie Lévêque râlait, le crâne ouvert, perdant son sang en abondance, tandis que le conducteur, M. Léon Robert et sa sœur Marthe étaient simplement contusionnés. A quelque huit mètres de là, trois personnes se dégageaient comme elles le pouvaient de l'autre voiture. La quatrième, Mme Direz mère, étendue sur la chaussée, avait le cuir chevelu déchiré et perdait son sang par une large blessure.

Transportés dans l'estaminet voisin, les infortunés automobilistes reçurent des soins de M. le docteur Lesage. Peu après, une ambulance automobile transporta Mlle Lévêque et Mme Direz-Lamurault à la clinique du docteur Brot, à Cambrai, où la première fut trépanée.

Quant aux blessures de Mme Direz, elles sont moins graves, mais, vu son grand âge, on peut craindre des complications.

Les autres blessés sont atteints de contusions ou de coupures ne présentant pas de gravité.

Le crime d'une mère au Cateau

M. le docteur Timal, médecin légiste de Cambrai, a procédé, à la morgue de l'hôpital Paturle, à l'autopsie du petit Auguste Lonché, criminellement noyé par sa mère dans les conditions que nous avons relatées.

L'autopsie du distingué chirurgien a permis d'établir que la mère avait jeté son enfant vivant, sans l'avoir blessé ou tué préalablement.

La blessure de la face aurait donc été occasionnée par la chute du corps au fond de la rivière ou par un choc contre une pierre, ou encore à l'endroit des vannes où il fut retrouvé.

UN PIGEON VOYAGEUR DE LA RÉGION DE LILLE TRAVERSE L'ATLANTIQUE

Montréal, 9 juin. — M. Martin, fermier, habitant à trente-cinq kilomètres environ de Montréal, a recueilli un pigeon voyageur portant à la patte une bague avec cette inscription: « Lille, France ».

L'oiseau était complètement exténué et il en sera pris soin jusqu'à ce qu'il soit réclamé.

LES GRÈVES

A HALLUIN

La fin d'une grève

Nous avons annoncé, en son temps, la grève qui a éclaté sur les chantiers de la gare d'Halluin, où trente-six ouvriers avaient abandonné le travail, certaines revendications présentées n'ayant pas été accueillies par le patron.

Ces ouvriers, travaillant à la tâche, réclamaient l'application du salaire syndical, avec journées de huit heures.

Ce conflit, grâce à un arbitrage officiel, vient d'être résolu: le patron ayant consenti à accorder, avec la journée de huit heures, le salaire horaire syndical, soit 3 fr. 25.

Pourtant l'entrepreneur n'a consenti à reprendre que six ouvriers, les autres devant être repris au fur et à mesure des besoins. Il est vrai que parmi ces derniers, un certain nombre se sont, depuis la déclaration de la grève, fait embaucher sur d'autres chantiers.

Ajoutons que, sur ce même chantier de la gare, est occupée une autre équipe d'ouvriers, embauchés depuis la grève et qui continue le travail à la tâche.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 10 JUIN :

Aujourd'hui, saint Landry; demain, saint Barnabé. Quatre Temps.

Soleil: Lever à 4 h. 49; coucher à 20 h. 50.

Lune: Premier quartier du 7; pleine le 15.

Bulletin météorologique pour la journée du 10 (région Nord): Temps passable, ciel nuageux avec éclaircies, averses l'après-midi; vent faible variable; température nocturne stationnaire, diurne en hausse, minimum, vers 7°.

Caisse d'Epargne: Séances de versements et de remboursements, de 9 à 10 h 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance:

15 h., local de la Goutte de Lait.

LES FÊTES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

L'inauguration du monument de l'intronisation

Notre ville de Roubaix, qui a la réputation de voir beau et grand pourra, nous le croyons, être légitimement fière du nouveau monument qui sera dévoilé, dimanche prochain, dans le vestibule d'entrée de l'institution Saint-Louis.

S'harmonisant parfaitement avec les lignes de l'architecture du bâtiment et d'un goût très moderne, le monument plaira par sa simplicité et sa sobriété plus éloquente et plus expressive que tous les contours heurtés et les colifichets inutiles.

Voici quel sera l'ordre général de la cérémonie : à 9 h. 30, ouverture des portes de la chapelle ; à 10 h., grand'messe solennelle, célébrée par M. l'abbé Missol, directeur du Foyer de Nazareth, à Nice; panégyrique de saint Louis de Gonzague, par M. l'abbé Leduc, supérieur du Collège N.-D. des Victoires ; messe chantée par la chorale mixte « Les Ménestrels » et la scola « Les Palestiniens » (100 exécutants) avec le concours de M. René Duforest, ténor solo des Crick-Sicks.

Après la grand'messe, rassemblement dans le vestibule et la cour de récréation; chant du « Credo »; allocution, dévoilement du monument, sonnerie de clairons, bénédiction de la statue du Sacré-Cœur, œuvre du sculpteur Déchin; Duo; Consécration au Sacré-Cœur.

N.-B. — Toutes les familles des élèves devant se trouver représentées à ces grandioses et uniques cérémonies, tout est prévu pour les recevoir. Les anciens élèves et les amis du Sacré-Cœur, invités par le Secrétariat régional, par la voix de la presse, voudront se joindre à elles. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Prière de se conformer aux avis des personnes chargées du service d'ordre et qui porteront le brassard, et prière de faire bon accueil aux demoiselles qui se sont chargées de la propagande des insignes.

Les fêtes profanes ne commenceront donc que vers midi.

Exposition de roses

L'exposition organisée par le Cercle Horticole de Roubaix, pour les 18, 19 et 20 juin, s'annonce comme devant avoir un grand succès.

L'inauguration aura lieu le samedi 18, à 12 h.; sitôt après, elle sera ouverte au public.

Le prix d'entrée est fixé comme suit : Samedi, 3 fr.; Dimanche, 2 fr.; Lundi, 1 fr.

Le Dimanche 19, à 15 h., la Symphonie Delezenne donnera un brillant concert. A 16 h., aura lieu la distribution des récompenses aux lauréats des expositions et concours de 1926.

M. Napoléon Lefebvre, parlera au cours de cette cérémonie sur « La vie de la terre ».

LA RADIODIFFUSION D'UNE MANIFESTATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE

« Radio-Roubaix » nous prie de faire savoir qu'il a pu obtenir que la séance musicale organisée, le Samedi 11 Juin, à 16 h. 30, par les « Amis du Conservatoire », avec le concours du célèbre ténor Clément, soit radiodiffusée par la station Radiophonique du Nord à Lille.

Les concours du 14 juillet

COMIQUES. — Comme de coutume, c'est dans la salle du Casino-Théâtre qu'auront lieu les concours des « Comiques », qui attirent toujours une énorme affluence car, si les Roubaisiens se passionnent pour le théâtre et le chant lyrique, ils aiment aussi la bonne chanson française qui fait oublier les mauvais moments de la vie. Aussi les amateurs et professionnels du « Rire » s'inscriront-ils nombreux dans les diverses catégories affectées aux comiques. Il est encore recommandé aux concurrents avant d'apprendre leurs chansons, de les présenter à la mairie (bureau des archives), car il faut que tous puissent rire en ce jour de fête nationale.

Composition du jury. — Président : M. Georges Desquiens; vice-président : M. Eugène Lormel: secrétaire: M. Florent Lemaire; membres : MM. Germain Delsalle, Gaston Swingedauw et Fernand Wattrelos.

MORT D'UN JEUNE SOLDAT ROUBAISIEN

Nous apprenons la mort de notre jeune concitoyen, Marcel Odvard, secrétaire du 19e Train des équipages (Caserne Fontenay à Paris) décédé à l'Hôpital Militaire de Vannes (Morbihan) après une longue et cruelle maladie, qu'il supporta avec courage et abnégation, faisant l'admiration de ses chefs et des religieuses qui le soignaient.

Le corps fut ramené Mercredi à Roubaix, par les soins de l'autorité militaire et déposé hier, Jeudi, en l'église Saint-Jean-Baptiste, où ses funérailles auront lieu, demain samedi, à 9 heures.

Le défunt, âgé de 22 ans, était membre de la « Concordia-Harmonie » et de la « Mutuelle Nadaud ».

Nous prions la famille de notre concitoyen d'agréer nos plus sincères condoléances.

La Commission Administrative de la « Concordia-Harmonie » prie tous les musiciens de se trouver au local, samedi à 8 h., en tenue, avec instruments, pour assister aux funérailles.

Un grave accident rue de Lannoy

Un cycliste est renversé et grièvement blessé par une automobile

Un grave accident, dont il est impossible jusqu'à présent de prévoir les conséquences, s'est produit jeudi, vers 10 h. 30, rue de Lannoy, au lieu dit le « Pont Rouge ». Un cycliste, M. Jules Masse, 50 ans, représentant de commerce, domicilié, 62 bis, rue de Tournai à Roubaix, a été tamponné par l'automobile de M. Ange Deffrenne, 26 ans, industriel, 2, place Carnot, à Lannoy, qui se dirigeait vers la Grand'Place.

Le choc fut violent et M. Masse, projeté de sa machine, s'en vint donner rudement de la tête sur la chaussée. Relevé aussitôt par M. Deffrenne et des passants, le blessé, qui perdait le sang en abondance par une large plaie à la tête, fut transporté dans un café voisin, où M. le docteur Masure vint lui donner les premiers soins. Vu la gravité de la blessure, le praticien fit admettre d'urgence à l'hôpital « La Fraternité » l'infortuné cycliste, dont l'état inspire de vives inquiétudes.

M. Flament, commissaire de police, aussitôt informé de cet accident, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête qui établira à qui incombent les responsabilités.

HALLE FLIPO. — Beurre. 18.20; extra, 20 et 21.50. Café, 19. Hollande, 8.50. Biscuits, 7 à 11.

LE CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL » A SAINT-QUENTIN. — Invités par le comité d'initiative de Saint-Quentin et du Vermandois, les XL se sont rendus à Saint-Quentin le lundi de la Pentecôte pour y donner un concert de gala au théâtre de Verdure de cette ville.

Reçus à leur descente du train par le comité d'initiative et les dirigeants des orphéonistes Saint-Quentinois, les XL encadrés par les sociétés de musique de la ville, se rendirent en cortège à la mairie où M. le premier adjoint au maire, leur souhaita la bienvenue au nom de la ville de Saint-Quentin. Il rappela que la venue des XL était attendue avec impatiences, car les Saints-Quentinois se rappellent trop bien le succès qu'ils ont obtenu lors des fêtes du carillon. Comme remerciement, les XL entonnèrent le magnifique vivat de Bossières.

Le concert eut lieu l'après-midi à 15 h. devant un public que l'on peut évaluer à 10.000 personnes. Les XL interprétèrent leurs plus belles œuvres : « Le chant des matelots », de Radoux ; « Le facteur rural », de la Tombelle ; « Dieu », de Radoux ; « Sérénade d'hiver », de Saint-Saens ; « Les esprits de la nuit », de Riga.

Une ovation sans fin salua chaque exécution et ce fût dans un enthousiasme indescriptible que se termina ce magnifique concert qui laissera chez les auditeurs un souvenir mémorable.

Les XL ont remporté à Saint-Quentin un véritable triomphe, nous les en félicitons bien sincèrement, car une fois de plus, grâce à eux, le nom de Roubaix fut acclamé comme il le méritait.

M. Flament, président du comité d'initiative en félicitant les exécutants et leur directeur, M. Vandestienne, à qui une magnifique gerbe de fleurs fut remise, fit promettre à ce dernier de ramener bientôt à Saint-Quentin ses valeureux chanteurs. Le concours de 1929 en fournira sûrement l'occasion. Nous le souhaitons, car nous sommes persuadé que notre valeureuse chorale se couvrira de lauriers, là comme partout ailleurs.

« Au Temps de la Bohème ». Ciné Dubus. 38716

ECHO DES FÊTES DES QUARTIERS DU MOULIN, POTENNERIE, RAVERDI ET NOUVEAU-ROUBAIX. — Le Comité a attribué les prix suivants pour le concours de décoration: 1er prix: Rue de Tunis, 6 (Felix) ; 2e Macs, avenue Linnée; 3e rue de Denain, 88; 4e rue Blanqui, 50; 5e rue de Denain, 6; 6e rue de Tunis. 26; 7e Bas-de-l'Enfer (estaminet) ; 8e Carette, avenue Linnée.

Une erreur s'étant glissée dans le communiqué précédent au sujet de la distribution des primes du Carnaval d'été, du Corso fleuri, etc., etc., le trésorier, M. Vandenbrande, 120, rue Ma Campagne, sera à la disposition des lauréats à partir du lundi 13 juin, ainsi que les jours de la semaine, de 18 h. 30 à 20 h. 30. Les derniers programmes donnant droit à la tombola sont en vente chez M. Willem, 28, rue Jules-Guesde, où se trouvent exposés les lots et dons.

LES FÊTES DU QUARTIER DE L'EPEULE. — Les festivités à l'occasion de la ducasse de l'Epeule s'annoncent comme très brillantes, bon nombre d'adhésions sont arrivées au comité pour le carnaval d'été du 3 juillet. Le programme-tombola est en vente chez tous les commerçants du quartier au prix de 0 fr. 50.

Le 1er lot est une cuisinière avec étagère, à carreaux céramiques, exposée chez M. Truchet, 11, rue Brézin, le 2e lot, une superbe bicyclette, le 3e lot, un magnifique lit cuivre, exposé chez M. Homault, 213, rue de l'Epeule. L'exposition des 300 autres lots se fera chez M. Franquet, 111, rue de l'Epeule. Les commerçants sont invités à envoyer leurs lots chez M. Franquet pour samedi soir, 11 juin.

Ce soir vendredi, réunion du comité à 20 h. 30 chez M. Vandenbrouck, 242, rue de l'Epeule.

« Au Temps de la Bohème ». Ciné Dubus. 38716

ECOLE NATIONALE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES (Groupe teinture). — Le dimanche 12 juin, à 10 h. 30, le Groupe teinture organise sa réunion mensuelle au grand amphithéâtre de l'Ecole, place Chevreul.

M. Lemay, directeur de la succursale lilloise de la Compagnie générale d'électricité, fera une conférence sur « Les fabrications électriques modernes ».

Un film cinématographique très intéressant illustrera cette conférence, à laquelle sont invitées toutes les personnes que peut intéresser cette œuvre de vulgarisation.

« Au Temps de la Bohème ». Ciné Dubus. 38716

UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE ROUBAIX. — Réunion de toutes les sociétés de secours mutuels place de la Gare, le 12 juin, à 11 h. Pour le défilé, les sociétés se placeront dans l'ordre de leur numéro de la Pharmacie. Les sociétés étrangères à l'Union se placeront rue de la Gare, entre la rue de Blanchemaille et la place de la Gare et prendront la tête du cortège.

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS NÉCESSITEUX DE L'HOPITAL « LA FRATERNITÉ ». — Toute la section mutuelle est priée de se trouver dimanche, vers 11 h., place de la Gare, pour assister au cortège et à la séance du vingt-cinquième anniversaire de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix, au banquet qui a lieu à 13 h., Salle des fêtes de la rue de l'Hospice, ainsi qu'à 17 h., au grand concert, square Pierre-Catteau.

« Au Temps de la Bohème ». Ciné Dubus. 38716

ASSOCIATION DES RETRAITÉS CIVILS ET MILITAIRES (Section de Roubaix). — La réunion trimestrielle aura lieu dimanche, à 15 h., au local habituel, café Delannoy, 85, Grande-Rue.

La Commission invite tous les adhérents à y assister: Communications très importantes au sujet de la péréquation.

POUR LE RÉGIME : Bana Flora, Mokaliment, Blédine. Légumes décortiqués, Grillerine, Malt, Fleur de Thé, etc., chez Morelle, 5, Gde-Rue, Rx.

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés nés en mai doivent échanger leur carte annuelle avant le 15 juin, à la Mairie (Bureau des Retraites ouvrières).

Les retardataires nés dans les mois précédents sont également tenus à remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer chaque année, les intéressés risquent de subir une diminution sensible de la rente provenant de leurs versements et de la majoration accordée par l'Etat; de perdre, en outre, tout ou partie de l'allocation ou de la bonification venant s'ajouter à leur pension et, en cas de décès, de priver les veuves et orphelins d'une allocation variant de 150 à 300 francs.

AUJOURD'HUI, à 20 h. 30, **AU COLISÉE**, vous irez voir « **L'HOMME A L'HISPANO** », super-film français avec Mme Huguette Duflos. 6d

NOCES D'OR. — Un jubilé aura lieu le lundi 1er août, dans le quartier du Cul-de-Four. Les époux Louis Decock et Eugène Durémy fêteront leurs noces d'or.

Un Comité s'est composé provisoirement et invite tous les commerçants du quartier à la réunion qui aura lieu ce soir, vendredi, chez M. Pierre Duquesnoy, coin des rues de Flandre et Dombasle.

Un programme de festivités sera étudié en commun.

Le Comité espère que son appel sera suivi par chacun. Les époux Decock-Duméry étant honorablement connus et ayant une grande estime, nul doute que cette fête n'obtienne un grand succès.

« Au Temps de la Bohème ». Ciné Dubus. 38716

SUCCÈS MUSICAL. — Nous apprenons que notre jeune concitoyen Marceau Hagnerel, 9 ans, élève de M. Henry Vicart, vient d'obtenir au concours d'Iseghem (Belgique), le deuxième prix (amateurs).

Nos félicitations au jeune lauréat et à son professeur.

« Au Temps de la Bohème ». Ciné Dubus. 38716

MUTUELLE D'ADULTES DE LA FÉDÉRATION DES AMICALES. — Réunion dimanche à 10 h. 30, au Foyer, 42, rue d'Alsace, pour se rendre en groupe à la gare,

DERNIÈRE HEURE

BILLET PARISIEN

LA CHAMBRE va-t-elle voter le projet sur les allumettes?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 9 Juin (Minuit).

Le discours prononcé ce matin par M. Poincaré, dans le débat sur le monopole des allumettes, a produit sur l'assemblée une impression que les adversaires du projet gouvernemental ne réussiront pas à effacer.

Comme il l'a déclaré lui-même, M. le Président du Conseil a l'habitude d'étudier les dossiers. Aux improvisations des détracteurs du projet, il a opposé une documentation complète sur laquelle il a étayé un raisonnement irréfutable.

Si la Chambre avait émis un vote aussitôt après l'intervention de M. Poincaré, celui-ci l'aurait probablement emporté.

La discussion ayant été renvoyée, la majorité de l'Assemblée aura-t-elle oublié, au moment de passer aux urnes les excellentes démonstrations faites aujourd'hui par le chef du Gouvernement? Il faut espérer que le bon sens l'emportera dans l'esprit de nos députés et qu'ils ne s'offriront pas le luxe « d'alourdir — selon l'expression de M. le Président du Conseil — la tâche du Gouvernement ».

Il n'est que trop certain, en effet, que si le projet d'amodiation du monopole des allumettes était rejeté par la Chambre, le malaise politique provoqué par les nouvelles menaces qui planent sur l'Union nationale, deviendrait vite intolérable.

On est en droit de regretter que M. Poincaré n'ait pas posé la question de confiance. Il aurait certainement assuré une forte majorité au Gouvernement.

Malgré ses efforts persuasifs n'ayant pu réussir à convaincre trois de ses collaborateurs hostiles au projet, il ne lui était pas possible d'engager la responsabilité du Cabinet tout entier. Il s'ensuit que M. le Président du Conseil est contraint de s'en remettre à la sagesse de la Chambre. Espérons que celle-ci se montrera digne de la confiance placée en elle.

R...

LE PROJET D'EMPRUNT DE CONSOLIDATION

Le montant n'en est pas encore connu

Paris, 9 Juin. — Il se confirme que les services du ministère des Finances ont mis à l'étude, sur les indications du Président du Conseil, un projet d'emprunt. Il convient cependant de souligner que si le principe en est admis, par contre ni les modalités, ni la date, ni le montant, ni le taux de l'intérêt ne sont encore arrêtés.

Suivant les renseignements que nous avons pu recueillir, le but principal de l'emprunt projeté serait de permettre l'abaissement du plafond légal des avances de la Banque de France à l'Etat, tout en fournissant d'une part à notre établissement national d'émission assez d'argent frais pour maintenir intacte la réserve de devises qu'elle a constituée et, d'autre part, la faculté de s'employer avantageusement.

En tout état de cause, il parait douteux que l'abaissement du plafond légal ait pour résultat de provoquer une nouvelle revalorisation du franc. Il semble au contraire que le gouvernement n'a d'autre souci que celui de maintenir notre devise à son cours actuel en s'opposant à toute tentative de spéculation, quel que soit le sens dans lequel cette spéculation voudrait s'exercer.

A LA COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL DE LA CHAMBRE

Paris, 9 juin. — Au cours de la réunion qu'elle a tenue cet après-midi, la Commission du suffrage universel de la Chambre a décidé, par 14 voix contre 12, l'adoption de l'amendement de M. Albert Milhaud, décidant que chaque département aurait un minimum de trois députés; puis, par 13 voix contre 12, elle a adopté un amendement de M. Théo Bretin, précisant que le nombre des députés, dans chaque département, devra être supérieur au nombre de sénateurs.

La Commission, par 13 voix contre 12, a repoussé la motion préjudicielle de renvoi du vote sur le découpage des cantons, présentée par M. Peyra et, sur le fond, a voté par 14 voix contre 13 une proposition de M. Théo Bretin, décidant qu'il n'y aurait pas de division de cantons.

La Commission du suffrage universel a décidé de tenir sa prochaine séance mardi prochain, à 16 heures.

LA COMMISSION DU COMMERCE DE LA CHAMBRE

approuve les conclusions de son rapporteur sur le tarif douanier

Paris, 9 juin. — La Commission du commerce a entendu le rapport, pour avis, de M. Laroche-Joubert sur le tarif douanier et en a approuvé les conclusions.

Ce rapport, après avoir admis qu'il était nécessaire de donner à nos négociateurs un tarif de base permettant d'obtenir des concessions de l'étranger, constate que l'ensemble du tarif est susceptible d'assurer à la production française une protection efficace. Mais son auteur, préoccupé d'éviter une répercussion trop lourde sur le prix de la vie, fait des réserves sur un certain nombre de postes.

M. BOKANOWSKI

a été entendu par la Commission des Affaires étrangères de la Chambre à propos de la politique douanière

Paris, 9 juin. — La Commission des Affaires étrangères de la Chambre s'est réunie aujourd'hui, pour entendre M. Bokanowski, assisté de M. Serruys, sur la politique douanière de la France dans ses rapports avec la politique étrangère.

Après avoir donné quelques précisions sur la portée des négociations qui doivent s'engager avec les différentes puissances, M. Bokanowski a très vivement insisté auprès de la Commission pour que la discussion des tarifs douaniers soit amorcée avant la séparation des Chambres.

L'ASSIMILATION du BREVET SUPERIEUR AU BACCALAURÉAT

La Commission de l'enseignement de la Chambre décide d'entendre M. Herriot

Paris, 9 juin. — La Commission de l'enseignement de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Cazals, a entendu le rapport de M. César Bernard, député du Pas-de-Calais, sur la proposition de loi de M. Caffort concernant l'assimilation du brevet supérieur au baccalauréat pour l'inscription dans les Facultés de lettres.

Une longue discussion s'est engagée et la Commission a finalement décidé, avant d'établir un texte définitif, d'entendre le ministre de l'Instruction publique.

Des nouvelles recherches vont être faites à Terre-Neuve pour retrouver les traces de Nungesser et Coli

Londres, 9 juin. — On mande de Saint-Jean de Terre-Neuve à l'Agence Reuter:

L'aviateur Cotton est arrivé à bord d'un vapeur ramenant un hydravion avec lequel il va entreprendre des recherches pour essayer de retrouver les traces de Nungesser et Coli.

Il compte partir cet après-midi et survoler la région entre Saint-Jean-de-Terre-Neuve, Harbour-Grace et Plaisance, car ce sont de ces localités qu'émanaient la plupart des informations selon lesquelles un avion avait été entendu le 9 Mai dernier.

QUATRE WAGONS D'UN TRAIN DERAILLENT EN ITALIE

Deux morts

Naples, 9 Juin. — Par suite d'un déraillement, quatre wagons d'un train de marchandises ont été précipités, à Rogliano, dans un ravin, d'un hauteur de quinze mètres. Deux employés ont été tués.

COURTES DÉPÊCHES

— **La Commission d'Alsace et de Lorraine** de la Chambre a adopté, sur le rapport de M. Peirotes, la proposition de résolution déposée par lui et par M. Georges Weill, tendant à modifier les impôts locaux sur les traitements et salaires, et sur les professions dans les trois départements recouvrés.

— **Un veilleur de nuit parisien**, M. Georges Colin, 27 ans, s'est tué d'un coup de revolver devant l'habitation de son ancienne amie, avenue d'Argenteuil, parce qu'elle refusait de reprendre la vie commune.

— **Sœur Saint-Augustin**, de l'Ordre des Sœurs de Saint-Joseph, de Chambéry, née Mlle Jeanne Roullier, actuellement directrice de l'Ecole française de Stockholm, en Suède, a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, pour ses longs services rendus à la France.

— **Le croiseur-école danois** « Geiser » est arrivé jeudi à Brest.

— **Les journalistes tchéco-slovaques** ont été reçus au Petit Luxembourg, par M. Paul Doumer, président du Sénat, et à la Chambre, par M. Bouillon-Lafont, vice-président.

Dernières Nouvelles Régionales

LES FUNÉRAILLES DU MARQUIS DE RANST, A RENESCURE. — Hier, ont été célébrées à 10 h. 30, en l'église paroissiale de Renescure, les funérailles de M. Arnould-Pierre-Hilari-Joseph marquis de Ranst de Berchem de Saint-Brisson, décédé à Paris le 4 mai dernier.

Le défunt, colonel au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, était officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre avec palmes, titulaire de plusieurs citations, de la Médaille coloniale et officier d'Académie.

Marché des changes à l'Etranger

du jeudi 9 juin 1927

Londres : Sur Paris, 124.02; Bruxelles, 34.96; Esc. hors banque, 4 3/8; Prêt à court terme, 3 1/4 à 3 1/2.

New-York : Sur Paris, 391 3/8; Londres, 481 3/8; Cabl. transf. 485 11/16; sur Bruxelles, 13,90.

Dernières Nouvelles Sportives

NATATION-WATER-POLO

L'équipe allemande qui va rencontrer samedi les E.N. de Tourcoing, est arrivée à Paris

Paris, 9 juin. — Les nageurs allemands du « Hellas » de Magdebourg, sont arrivés cet après-midi, à 14 h. 10, à la gare de l'Est. Ce team, composé d'hommes puissants, vites et lourds, rencontre samedi, à 16 h. 30, au Stade des Tourelles, l'équipe des « Enfants de Neptune », de Tourcoing.

CYCLISME

AU VÉLODROME BUFFALO

Paris, 9 juin. — Dimanche dernier, Lucien Michard pour les sprinters et Jean Mayers pour les stayers, furent champions de France. Le Vélodrome Buffalo a organisé ce soir un beau programme, où tous les principaux coureurs français étaient opposés aux deux nouveaux champions.

Dans le match national de vitesse la première manche a été enlevée par Faucheux; les 2e, 3e, 4e et 5e par Michard.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du jeudi, 9 août 1927

COTONS

LIVERPOOL, 9 juin.

Ventes, 6.000 ; importations, 5.465 ; Américain, hausse 4; Brésilien, hausse 4; Egyptien, inchangé.

NEW-ORLEANS, 9 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 16.67; — Cotons à terme : Sur janvier, 17.46; mars, 17.60; mai, 17.70; juillet, 16.92-93; octobre, 17.19-21; décembre, 17.40-41.

NEW-YORK, 9 juin.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.10; — A terme : Sur janvier, 17.52; février, 17.64; mars, 17.75-77; avril, 17.61; mai, 17.87; juin, 16.90; juillet, 16.63-67; août, 16.94; septembre, 17.17; octobre, 17.22-25; novembre, 17.04; décembre, 17.45-46.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 8.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France et Continent, 25.000; pour le Japon, nulles.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 461.00; ... A terme : Sur janvier, 371.00; mars, 266.00; mai, 273.00; juillet, 278.00; août, 279.00; septembre, 288,00; décembre, 289,00.